

AB DIFFUSION

SARL, société à responsabilité limitée
au capital de 28 000 €

Siège social : 3 RUE NATIONALE 13001 MARSEILLE

RCS 451 050 603

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 20 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 20 Mai,
A 16 heures,

Les associés de la Société AB DIFFUSION, SARL au capital de 28 000 Euros, divisé en 280 parts, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Sont présents :

- Monsieur Boualem BEKKOUCHE, propriétaire de 140 parts sociales
- Monsieur Hamza BOUNOUA, propriétaire de 140 parts sociales

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales émises par la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est dirigée par Monsieur Hamza BOUNOUA, gérant.

Le gérant rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

Paraphe

HB

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture à l'Assemblée du rapport de gestion établi par la gérance.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 322 320 Euros, décide de l'affecter de la manière suivante :

Résultat de l'exercice	322 320€
Auquel s'ajoute le report à nouveau	638 353€

Le solde	960 673€

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 960 673€.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 991 473€.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant, le président de séance et les associés ou leurs mandataires.

LA GÉRANCE

Signé par :

3446EB7EA55148A...

AB DIFFUSION

SARL, société à responsabilité limitée
au capital de 28 000 €

Siège social : 3 RUE NATIONALE 13001 MARSEILLE

RCS 451 050 603

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 20 MAI 2025

TEXTE DES RESOLUTIONS PRESENTEES

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 322 320 Euros, décide de l'affecter de la manière suivante :

Résultat de l'exercice	322 320€
Auquel s'ajoute le report à nouveau	638 353€

Le solde	960 673€

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 960 673€.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 991 473€.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Signé par :

Hamza BOUNOU

3446EB7EA55148A...

certifié conforme

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012024	et clos le	31122024	Régime simplifié d'imposition											
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	x										
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre															
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case															
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE															
Désignation de la société:			Adresse du siège social:												
AB DIFFUSION SARL			3 RUE NATIONALE												
SIRET	4	5	1	0	5	0	6	0	3	0	0	0	1	3	13001 MARSEILLE
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:												
REGIME FISCAL DES GROUPES															
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)															
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante															
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:															
SIRET															
B ACTIVITE															
Activités exercées	Achat/vente import export produits manufact Si vous avez changé d'activité, cochez la case														
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)															
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		436 858	Déficit										
Bénéfice imposable à 15%		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés													
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%											
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)											
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations															
Entreprises nouvelles, art 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies											
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A		Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies											
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies		Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A		Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies											
Société d'investissement immobilier cotée		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		Autres dispositifs											
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %													
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W															
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)															
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt															
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.															
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)															
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%															
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE															
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI	x	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé										
					CEGID										
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr .															
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:												
SAS MEDICIS 32 LA CANEBIERE 13001 MARSEILLE Tél: 0491139797			Tél:												
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:												
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date:	Lieu	MARSEILLE										
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Qualité et nom du signataire:		GERANT										
			Signature		BOUNOUA HAMZA										
Examen de conformité fiscale (ECF)															

Cegid Quadra

IMPOT SUR LES SOCIETES										N° 2065 bis 2025						
ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065																
G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS																
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a				payées par un établissement chargé du service des titres		b						
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)									c							
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées									d							
Montant des distributions									e							
autres que celles visées en (a),									f							
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)									g							
									h							
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)									i							
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI									j							
Montant des revenus répartis (5)									Total (a à h)							
H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.											
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	Montant des sommes versées :											
					à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les							
1			2		3		4		Indemnités forfaitaires. 5		Rembour-sements. 6		Indemnités forfaitaires. 7		Rembour-sements. 8	
M BOUNOUA HAMZA 8 RUE IAFONT			140		2024		43 394									
13006 MARSEILLE			140													
M BEKKOUCHE BOUALEM COOPERATIVE BESMA BT B			140													
APPT N°5 GARIDI II KOUBA 99000 ALGER																
I DIVERS																
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)																
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																
J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION																
REMUNERATIONS																
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)																
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)																
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À								0 %		15 %		19 %				
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice																
MVLT imputée sur les PVLТ de l'exercice																
MVLT réalisée au cours de l'exercice																
MVLT restant à reporter																
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONС (article 222 bis du CGI)																
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice																
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice																

Désignation de l'entreprise : AB DIFFUSION SARL

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*12

Adresse de l'entreprise3 RUE NATIONALE13001 MARSEILLE

Durée de l'exercice précédent*12

Número SIRET*45105060300013

Néant☐*

				Exercice N clos le, 131122024		N-1 131122023			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC					
	Frais de développement *	CX		CQ					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	5336	AG	5336				105
	Fonds commercial (I)	AH	66000	AI		66000			66000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM					
	Terrains	AN		AO					
	Constructions	AP		AQ					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS					
	Autres immobilisations corporelles	AT	76897	AU	63492	13405			15679
	Immobilisations en cours	AV		AW					
	Avances et acomptes	AX		AY					
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
	Autres participations	CU		CV					
	Créances rattachées à des participations	BB		BC					
	Autres titres immobilisés	BD		BE					
	Prêts	BF		BG					
	Autres immobilisations financières*	BH	373	BI		373			373
	TOTAL (II)		BJ	148606	BK	68828	79778		
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM					
	En cours de production de biens	BN		BO					
	En cours de production de services	BP		BQ					
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS					
	Marchandises	BT	190371	BU		190371			281501
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW					6733
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1075814	BY		1075814			1941598
	Autres créances (3)	BZ	149947	CA		149947			25626
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE					
DIVERS	Disponibilités	CF	165111	CG		165111			7794
	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI					291
	TOTAL (III)	CJ	1581243	CK		1581243			2263543
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN							
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1729849	IA	68828	1661022			2345699
	Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	373	(3) Part à plus d'un an :		CR
	Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadin

* Dans le dossier de présentation des comptes

SAS MEDICIS

Désignation de l'entreprise : AB DIFFUSION SARL										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :2.8....0.0.0.....)									DA	28 000	28 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...									DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)									DC			
	Réserve légale (3)									DD	2 800	2 800	
	Réserves statutaires ou contractuelles									DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)									DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)									DG			
	Report à nouveau									DH	638 353	476 370	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)									DI	322 320	161 983	
	Subventions d'investissement									DJ			
	Provisions réglementées *									DK			
	TOTAL (I)									DL	991 473	669 153	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs									DM		
Avances conditionnées									DN				
TOTAL (II)									DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques									DP			
	Provisions pour charges									DQ			
	TOTAL (III)									DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles									DS			
	Autres emprunts obligataires									DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)									DU		133 268	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)									DV	169 400	145 505	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours									DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés									DX	136 450	1 269 288	
	Dettes fiscales et sociales									DY	348 732	118 768	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés									DZ			
	Autres dettes									EA	14 967	9 717	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)									EB			
	TOTAL (IV)									EC	669 549	1 676 547	
	Ecart de conversion passif * (V)									ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)									EE	1 661 022	2 345 699	
RENOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital								1B			
	(2)	Dont	{	Réserve spéciale de réévaluation (1959)					1C				
				Ecart de réévaluation libre					1D				
				Réserve de réévaluation (1976)					1E				
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *								EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an								EG	669 549	1 676 547	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP								EH		133 268		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : AB DIFFUSION SARL										Néant			*		
			Exercice N						Exercice (N-1)						
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total								
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	384 857		FB	11 450 848		FC	11 835 705		5 730 857			
	Production vendue biens* services*		FD			FE			FF						
			FG			FH			FI			1 853			
	Chiffres d'affaires nets*		FJ	384 857		FK	11 450 848		FL	11 835 705		5 732 710			
	Production stockée*								FM						
	Production immobilisée*								FN						
	Subventions d'exploitation								FO						
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)								FP	16		97			
	Autres produits (1) (11)								FQ	1 688		4 270			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)								FR	11 837 409		5 737 077			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*								FS	10 635 442		5 339 809			
	Variation de stock (marchandises)*								FT	91 131		(118 624)			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*								FU			864			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*								FV						
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *								FW	386 886		164 982			
	Impôts, taxes et versements assimilés*								FX	8 347		5 013			
	Salaires et traitements*								FY	178 976		89 484			
	Charges sociales (10)								FZ	67 960		33 394			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo.		- dotations aux amortissements*				GA	7 355		8 815				
				- dotations aux provisions				GB							
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*								GC					
		Pour risques et charges : dotations aux provisions								GD					
	Autres charges (12)								GE	8 518		3 491			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)								GF	11 384 614		5 527 228			
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)									GG	452 795		209 849		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)						GH						
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)						GI						
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)								GJ						
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)								GK						
	Autres intérêts et produits assimilés (5)								GL						
	Reprises sur provisions et transferts de charges								GM						
	Différences positives de change								GN	2 654		8 187			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement								GO						
	Total des produits financiers (V)								GP	2 654		8 187			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*								GQ						
	Intérêts et charges assimilées (6)								GR	14 053		14 511			
	Différences négatives de change								GS	4 537		2 091			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement								GT						
	Total des charges financières (VI)								GU	18 591		16 602			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)									GV	(15 937)		(8 415)			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)									GW	436 858		201 434			

Désignation de l'entreprise : AB DIFFUSION SARL										Néant ☐ *				
										Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB		2 083		
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD		2 083		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	5 323	777		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	5 323	777		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(5 323)	1 306		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ				
Impôts sur les bénéfices *										HK	109 215	40 757		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	11 840 063	5 747 347		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	11 517 743	5 585 364		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	322 320	161 983		
RENOVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO				
	(2)	Dont { produits de locations immobilières								HY				
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG				
	(3)	Dont { - Crédit bail mobilier *								HP				
		- Crédit bail immobilier								HQ				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH				
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ				
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK				
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX				
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC				
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD				
	(9)	Dont transferts de charges								A1	16	97		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2				
		(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)									A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3				
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4				
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		A6		obligatoires		A9						
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			A8		dont cotisations Madelin		A7					
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)								HS				
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N			
											Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
		PENALITES ET AMENDES									5 323			
	(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
											Charges antérieures		Produits antérieurs	